

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Conseil Syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL SYNDICAL DU PETR DU PAYS RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON

Membres en exercice : 26 Membres présents : 15 Procuration : 2	Séance du 30 mars 2023
Date de la convocation : 23/03/2023	Sous la présidence de M. Francis KLEITZ, Président Secrétaire de séance : M. Gilbert VONAU

Le Conseil Syndical a examiné les délibérations suivantes :

1. **Désignation du secrétaire de séance**
M. Gilbert VONAU est désigné. Délibération approuvée à l'unanimité.
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 8/03/2023**
Délibération approuvée à l'unanimité
3. **FINANCES :**
 - 3.1. **Compte de gestion de l'exercice 2022**
Délibération approuvée à l'unanimité
 - 3.2. **Compte administratif pour l'exercice 2022**
Délibération approuvée à l'unanimité (le Président n'ayant pas pris part au vote)
 - 3.3. **Affectation des résultats de l'exercice 2022**
Délibération approuvée à l'unanimité
 - 3.4. **Participation des communautés de communes membres pour l'exercice 2023**
Délibération approuvée à l'unanimité
 - 3.5. **Budget primitif 2023**
Délibération approuvée à l'unanimité
4. **ADMINISTRATION GENERALE**
 - 4.1. **Convention de gestion entre le PETR et le Syndicat Mixte du SCoT RVGB pour l'année 2023**

Délibération approuvée à l'unanimité

4.2. Convention avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin pour l'intervention de l'archiviste intercommunal

Délibération approuvée à l'unanimité

4.3. Mandat spécial aux Président, Vice-Présidents et autres membres du Bureau du PETR

Délibération approuvée à l'unanimité

4.4. Remboursement des frais liés à l'exercice d'un mandat spécial

Délibération approuvée à l'unanimité

5. RESSOURCES HUMAINES :

5.1. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour le service France Rénov

Délibération approuvée à l'unanimité

5.2. Action sociale pour les agents du PETR : adhésion au groupement d'action sociale (GAS) du Centre de Gestion du Haut-Rhin pour l'année 2023

Délibération approuvée à l'unanimité

6. TRANSITION ECOLOGIQUE

6.1. Convention avec l'Association Alter Alsace Energies dans le cadre du réseau Les Générateurs : accompagnement pour le développement de projets photovoltaïques sur le patrimoine public

Délibération approuvée à l'unanimité (1 Abstention)

7. Informations et divers

Le Conseil Syndical a pris acte des communications

Les délibérations sont consultables sur le site internet du PETR : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du PETR - 170, rue de la République à Guebwiller – 03 89 83 71 90.

Le Président :

Francis KLEITZ

